



---

## Les sénateurs PS veulent rétablir la profession d'herboriste

PARIS, 12 juil 2011 (AFP) - Les sénateurs socialistes ont déposé mardi une proposition de loi (PPL) visant à rétablir la profession d'herboriste, supprimée en 1941 sous Pétain, a annoncé le chef de file de ce projet, Jean-Luc Fichet, lors d'une conférence de presse.

"Nous voulons restaurer un diplôme d'Etat qui a disparu en 1941. Le dernier herboriste a 91 ans alors que les plantes médicinales intéressent de plus en plus les consommateurs", a expliqué le sénateur du Finistère.

Actuellement seuls les pharmaciens sont habilités à vendre les plantes médicinales, sauf 148 plantes dont la vente libre a été autorisée par le gouvernement depuis 2008. "Mais il n'y a pas de législation encadrant l'usage de ces plantes dont certaines peuvent être dangereuses", a souligné M. Fichet.

Il préconise la création d'un professionnel de l'herboristerie qui pourrait exercer notamment à l'intérieur des pharmacies. Il a également souligné l'intérêt croissant pour l'utilisation des plantes médicinales dans les cancers pour éliminer les effets secondaires de certains traitements. M. Fichet a enfin estimé que "l'herboristerie pourrait devenir une source de débouchés importante pour l'agriculture", indiquant que la France importe 80% de ses plantes médicinales.

La PPL, qui devrait être inscrite dans une niche parlementaire socialiste à l'automne, propose que l'herboriste soit un professionnel reconnu par un diplôme d'Etat, connaissant la production, la cueillette, le séchage, les bienfaits et les effets néfastes des plantes. Elle prévoit que "toute vente de plante médicinale devra faire l'objet d'une certification par un herboriste" afin notamment d'obliger les industriels de l'agro-alimentaire "à plus de transparence dans l'utilisation des plantes dans leurs produits finis".

szb/jlp/df

AFP 121750 JUL 11